

Année européenne du Bénévolat 2011

Sous le Haut Patronage de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse

Pak eng Hand un, gëff Bénévole !



Tour Européen du Bénévolat

4 journées thématiques consacrées au Bénévolat !

du 16 au 19 février 2011

au 47, boulevard Royal - Luxembourg
(angle bd Royal - Grand-Rue / 1^{er} étage)



Année européenne du volontariat 2011



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Année européenne du Bénévolat 2011

Sous le Haut Patronage de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse

En date du 27 novembre 2009, le Conseil de l'Union Européenne avait décidé que 2011 serait « l'Année européenne des activités de bénévolat pour la promotion de la citoyenneté active ».

L'Année européenne poursuit les objectifs suivants :

- œuvrer à la mise en place d'un cadre propice au bénévolat;
- soutenir les organisations de bénévoles dans leur volonté d'améliorer la qualité du bénévolat;
- récompenser et reconnaître les activités du bénévolat;
- sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'importance du bénévolat.

Le bénévolat constitue un élément clé dans notre société, il est un des piliers indispensables pour le fonctionnement de notre vie commune. On le retrouve dans les domaines les plus divers - le secteur social, la culture, le sport, l'environnement, la politique,... et en réunissant les différents acteurs qui ont des liens avec le bénévolat, l'engagement bénévole constitue à la fois une composante importante du processus d'intégration et un facteur essentiel de cohésion sociale.

L'Année européenne permet de prendre conscience des contributions et des engagements sans contrepartie des nombreux bénévoles. L'esprit de gratuité qui marque ces efforts occupe encore une place dans notre société. En outre, l'engagement bénévole offre à ceux qui le pratiquent une belle opportunité d'acquérir connaissances et compétences.

Cette année offre une possibilité pour reconnaître l'engagement bénévole dans les différents secteurs de notre société. L'organisation de nombreuses manifestations, dont le « Tour Européen du Bénévolat » qui a lieu du 16 au 19 février 2011, n'est souvent possible que grâce à cet engagement bénévole des membres des associations, un engagement qui demande tout notre respect.

Je souhaite à tous de profiter de cette année et vous invite à venir découvrir les différentes facettes du bénévolat à l'occasion du « **Tour Européen du Bénévolat** ».

Marie-Josée JACOBS

Ministre de la Famille et de l'Intégration



Année européenne du volontariat 2011

Tour Européen du Bénévolat

Dans le cadre des manifestations organisées au courant de cette année, le Ministère de la Famille et de l'Intégration organise, en tant que coordinateur national et en collaboration avec la Commission européenne, différents ministères et l'Agence du Bénévolat, le « **Tour Européen du Bénévolat** », qui donne aux bénévoles l'occasion d'exposer leur travail, de se rencontrer, de dialoguer avec des décideurs et avec le grand public, de faire partager leur énergie et leur enthousiasme et de discuter de questions clés pour l'avenir de leur engagement.

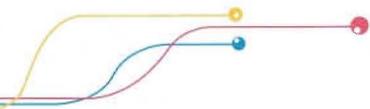
Pendant cette manifestation, 4 journées thématiques consacrées au bénévolat sont organisées:

- Mercredi 16 février: Citoyenneté, Intégration et Actions sociales
- Jeudi 17 février: Environnement et Tourisme
- Vendredi 18 février: Culture et Sport
- Samedi 19 février: Volontariat: Sapeurs pompiers, Secours, Coopération et Service volontaire européen

Nous vous invitons à venir visiter le « Tour Européen du Bénévolat » qui aura lieu du 16 au 19 février 2011 au 47, boulevard Royal (angle bd Royal / Grand-Rue) à Luxembourg-Ville. (Heures d'ouverture : 10h00 à 18h00).

Le programme des activités de « l'Année européenne du Bénévolat 2011 » est disponible sur le site www.benevolat.lu

Le bénévolat dans le social



Le bénévolat dans les différents secteurs du domaine social regroupe les activités visant à la réalisation de projets induisant concrètement :

- le pluralisme, la tolérance, le respect de la diversité ;
- la non-discrimination et la solidarité (participation sociale, culturelle, politique,...) ;
- le vivre ensemble, l'inclusion (interculturelle, intergénérationnelle,...).

Il s'agit tout d'abord d'une activité non rémunérée et d'un engagement social en faveur d'une autre personne ou d'une collectivité qui est exercée au sein d'une organisation ou d'une structure bien définie.

Ce type d'action recouvre des caractères très divers. Un bénévole peut aussi bien être chargé de la gestion d'une association, qu'être chargé d'effectuer des activités sur le terrain.

Pour l'accompagnement de personnes, une formation initiale, assurée par les associations, est requise. Souvent, il est même demandé de suivre une formation continue.

En tant que bénévole il faut avoir un bon sens de l'écoute, de la patience, un bon équilibre psychologique, et faire preuve de régularité et de disponibilité.

La responsabilité et le respect vis-à-vis des personnes au service desquelles les bénévoles s'engagent dans le secteur social, et en fonction de l'activité exercée et de l'organisation dans laquelle elle est exercée, demandent que l'intervention de la personne s'engageant bénévolement soit plus ou moins formellement construite. Des pratiques de formation, de soutien, de suivi du bénévole dans l'exercice de son activité, la définition des profils de postes bénévoles et parfois même des contraintes déontologiques y sont associées.

L'engagement bénévole dans le social contribue à la cohésion sociale et constitue une composante significative du processus d'intégration.

Le bénévolat dans le tourisme

Les origines du tourisme au Luxembourg ont été le fait d'initiatives privées, souvent bénévoles : les « sociétés d'embellissement », précurseurs des syndicats d'initiatives (SI) d'aujourd'hui. Il convient d'apprécier à sa juste valeur de telles initiatives.

Le tourisme a connu une évolution prodigieuse et son impact sur notre économie ne cesse de croître. Les tâches incombant aux SI se sont multipliées et diversifiées : le tourisme devient plus complexe et le touriste plus exigeant.

C'est ainsi que le Ministère du Tourisme, tout en continuant à soutenir ces initiatives locales, tient à canaliser ces efforts, coordonner au niveau régional et donner les moyens de travailler à un niveau plus professionnel en les encadrant d'un personnel adéquat.

Une étape importante fut l'engagement de coordinateurs d'animation touristique dans les Ententes touristiques régionales. Depuis 2005, le plan instaurant un Office Régional du Tourisme (ORT) pour chaque région touristique vise à réunir dans une organisation tous les acteurs d'une région. Ceci permet un degré accru de professionnalisation au niveau de la création de produits, de la coordination des activités et du marketing régional.

Quel sera le rôle futur des SI et du bénévolat dans ces nouvelles structures ? Ils continueront à jouer un rôle-clé et constitueront toujours la base de toute organisation touristique nationale. La professionnalisation des structures touristiques n'enlève pas au volontariat sa raison d'être, notamment sur le plan local. Les asbl œuvrant en faveur du tourisme continueront à assumer l'entretien des sentiers touristiques, l'embellissement des localités, l'animation récréative, sportive et culturelle, l'accueil et l'organisation de manifestations touristiques.

Les activités bénévoles et désintéressées des personnes qui œuvrent dans l'intérêt du tourisme national sont appréciées et soutenues.

Bénévole am Sport Mir brauchen dech!

Dans le secteur Sport, une situation contradictoire se présente: le Département ministériel des Sports, le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois et les fédérations sportives s'appliquent à promouvoir les activités physiques et sportives auprès des jeunes et moins jeunes, alors qu'en même temps, certains clubs sportifs ne sont plus capables d'accepter des jeunes dans leurs rangs, faute de personnel d'encadrement!

Le problème est réel et se répercute non seulement sur l'encadrement sportif immédiat des jeunes, mais aussi sur d'autres domaines dont le bon fonctionnement est nécessaire pour un club de sport. Beaucoup de mains sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du sport, pour garantir que 120.000 sportifs licenciés, dont 40.000 enfants et jeunes issus de 1.500 clubs sportifs puissent bénéficier de bonnes conditions pour exercer leur(s) sport(s) dans des conditions favorables. Une enquête détaillée a été menée auprès des fédérations sportives et a révélé des besoins importants et souvent très diversifiés selon les fédérations. Pour plus d'informations: www.sports.lu et www.cosl.lu.

En guise de reconnaissance des bénévoles, le Département ministériel des Sports a lancé en 2009 l'initiative du «Bénévole sportif de l'année», initiative à laquelle 36 fédérations ont participé pour l'année 2009.

Pour trouver de nouveaux bénévoles, le Département ministériel des Sports, le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois et les fédérations sportives ont lancé la campagne «**Bénévole am Sport – Mir brauchen dech!**» dans le cadre très propice de «l'Année européenne du Bénévolat 2011».



Kultur er-liewen

Le bénévolat culturel revêt de multiples facettes, d'un côté du fait de l'étendue du secteur culturel lui-même, et de l'autre, de par la multitude des fonctions possibles qui entrent en ligne de compte pour une activité bénévole. Cela implique qu'il n'est pas aisé de définir le bénévolat culturel de manière homogène, respectivement d'en faire une caractérisation globale.

C'est peut-être justement cette circonstance qui rend l'activité bénévole dans le domaine de l'art et de la culture si intéressante: la diversité des facettes qu'on peut exprimer par le biais d'un bénévolat culturel, artistique ou socioculturel, reflète la variété des raisons qui peuvent amener à s'engager bénévolement dans ces domaines. Mais quelles que soient ces raisons, et sans oublier l'importante fonction sociale et solidarisante du bénévolat, il n'y a pas de doute que les bénévoles contribuent grandement à la richesse et à l'attractivité extraordinaires de l'offre culturelle au Luxembourg.

La culture concourant au développement de valeurs, de principes et de normes qui influent sur le comportement des hommes et la dynamique sociale, les bénévoles revêtent par ailleurs un rôle important en tant que médiateurs entre groupes sociaux, culturels, ethniques et autres. En créant des liens entre individus et entre groupes, le bénévolat devient ainsi un instrument précieux pour renforcer la cohésion sociale devenue si importante dans un monde de plus en plus globalisé et individualiste.

L'implication des bénévoles - que ce soit dans l'exécution de projets concrets ou en donnant des impulsions tangibles au travail quotidien des associations et institutions culturelles - contribue aussi à véhiculer la vitalité et le potentiel créatif du secteur culturel, et à mettre en évidence que la culture, la créativité et l'innovation sont vitales pour la compétitivité et le développement de nos économies et de nos sociétés, surtout en période de mutations rapides et de grands défis.

Par sa flexibilité et son ouverture, en tant que lieu de conception et d'expérimentation, le secteur culturel se prête donc bien au bénévolat. Car l'engagement bénévole dans le domaine culturel et socioculturel ne signifie pas seulement de voir la culture de près; il signifie avant tout aussi de vivre la culture au sens le plus large.

Les services de secours : Pour vous, avec vous !

Les unités des services de secours se composent dans leur très grande majorité d'agents bénévoles recrutés dans toutes les couches de la population.

Nul n'est mieux placé pour apprécier les immenses services rendus par les volontaires des services de secours que les victimes d'accidents, de maladies ou d'incendies qui ont dû avoir recours à leurs services.

Sans l'engagement bénévole des secouristes et des sapeurs pompiers, un service d'urgence performant ne serait pas possible au Grand-Duché de Luxembourg.

Le volontaire est une personne qui sacrifie son temps libre à secourir ses concitoyens en détresse et à se préparer à cette mission.

Une formation adéquate et l'équipement nécessaire permettront aux volontaires d'assumer leurs responsabilités, d'accomplir leurs tâches ou de remplir les fonctions pour lesquelles ils ont été recrutés et de mener à bien les activités de secours qui leur auront été confiées.

Les membres actifs des unités de secours doivent être âgés de 16 ans au moins. Les jeunes entre 8 et 16 ans peuvent intégrer les sections des jeunes sapeurs pompiers auprès des corps de sapeurs pompiers locaux. Ils y apprennent les premiers gestes du secouriste et beaucoup de temps est également consacré au sport et aux loisirs.

Si tu as envie de t'engager, contacte les services de secours de ta commune ou rends-toi sur le site www.112.lu où tu trouveras de plus amples informations dans la rubrique « Devenir volontaire ».



Le bénévolat - Volet européen et Volet coopération

Le « **Service Volontaire Européen** » est une initiative dans le cadre du programme « **Jeunesse en Action** » financé par la Commission européenne et la Direction générale de l'Éducation et de la Culture. Au Luxembourg, le programme est sous l'autorité du **Service National de la Jeunesse**.

L'objectif du « **Service Volontaire Européen** » est de promouvoir auprès des jeunes la solidarité, la citoyenneté européenne et l'engagement social vis-à-vis de la société. Le programme vise prioritairement les jeunes entre 18 et 30 ans qui désirent effectuer un volontariat sur le terrain dans un pays européen. Ce volontariat peut avoir une durée de 2 à 12 mois. Les activités des volontaires bénéficient à des projets locaux dans différents domaines : social, écologique, artistique, nouvelles technologies, loisirs, sports, etc.

Devenir volontaire à partir du 1^{er} mars 2011 est toujours possible dans un des pays suivants : **Allemagne, Grèce, Lituanie, Malte, Monténégro et Serbie**.

Le « **Service Volontaire de Coopération** » donne aux jeunes la possibilité de s'engager dans un pays en voie de développement. Des places sont encore disponibles au **Pérou** et au **Sénégal**.

De son côté, le Ministère des Affaires étrangères offre aux étudiants intéressés par les questions liées à la coopération au développement, des stages non rémunérés de 3 mois au Sénégal auprès de l'ONG internationale Enda Tiers-Monde, e.a. dans les secteurs de la santé et de l'environnement.

Intéressé(e) ? Rendez-vous le 19 février à l'occasion du « Road Tour » entre 10 heures et 18 heures à Luxembourg-Ville, 47, boulevard Royal (1^{er} étage, anciens locaux de « Mister Copy »).

www.volontaires.lu

www.evdatabase.eu

<http://cooperation.mae.lu>



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Direction de la coopération
au développement

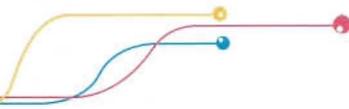


Service National
de la Jeunesse



DG Éducation et culture
Programme «jeunesse en action»

Programme de l'Année européenne du Bénévolat 2011



- **Conférence « Changez les choses, devenez bénévoles »**

de Madame Viviane Reding, Vice-Présidente de la Commission Européenne
le 16 février 2011 à la Banque de Luxembourg, en collaboration avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg

- **« Tour Européen du Bénévolat »**

du 16 au 19 février 2011 au 47, bd Royal à Luxembourg
4 journées thématiques destinées à présenter le bénévolat sous ses différentes facettes

- **Table-ronde « Les femmes engagées et le bénévolat »**

le 18 mars 2011 à l'Hôtel Royal à Luxembourg

- **Bénévolat et intégration**

du 18 au 20 mars 2011 à la LuxExpo au Kirchberg
dans le cadre du « Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté / Salon du livre et des cultures »

- **Conférence « Le Bénévolat et les entreprises »**

le 7 avril 2011 à la Chambre de Commerce au Kirchberg

- **« Forum du Bénévolat »**

du 29 avril au 7 mai 2011 au Shopping Center City Concorde à Bertrange

- **Bénévolat et Grande-Région**

les 24 et 25 septembre 2011 à Schengen
action conjointe d'associations du Luxembourg, de l'Allemagne, de la Belgique et de la France

- **Séminaire - Conférence « Migration et Bénévolat »**

les 7 et 8 octobre 2011 à l'Abbaye de Neumünster à Luxembourg

- **Journée du Bénévolat : Sensibilisation et Reconnaissance du Bénévolat**

le 20 octobre 2011 à Kockelscheuer
dans le cadre du « BGL BNP Paribas Luxembourg Open »

- **Journée du Bénévolat et de la Cohésion sociale**

les 18 et 19 novembre 2011 au Centre culturel KulturFabrik à Esch/Alzette
lien avec « 2012 - Année européenne du Vieillessement actif »
dans le cadre du « Festivasion »

- **Clôture officielle de « 2011 - Année européenne du Bénévolat »**

le 5 décembre 2011 au Cercle Municipal à Luxembourg
séance académique avec Remise des Prix du Bénévolat



Agence du Bénévolat
103, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Tél. : (+352) 26 12 10 1
Fax: (+352) 26 12 10 20
agence.benevolat@pt.lu

www.benevolat.lu

www.ehrenamt.lu

L'Agence du Bénévolat, créée et gérée par l'Association du Bénévolat Luxembourg, a pour principales missions :

- d'accueillir, d'informer, d'orienter des bénévoles de tout âge et de toutes nationalités ;
- de servir d'interface entre des bénévoles et des associations travaillant avec des bénévoles ;
- de soutenir des associations encadrant des bénévoles, en leur offrant une plate-forme d'échange et de formation ;
- d'informer et de sensibiliser le public.

Une des prochaines activités de l'Agence du Bénévolat est le

« Forum du Bénévolat »

qui aura lieu du 29 avril au 7 mai 2011 au Shopping Center City Concorde à Bertrange.

Le Forum du Bénévolat est un lieu d'échange qui réunit les personnes à la recherche d'une activité bénévole et les organisations de tous secteurs confondus souhaitant rencontrer ces personnes. Celles-ci pourront obtenir sur place toutes les informations souhaitées et se faire une idée concrète sur la diversité et la nature des engagements solidaires.